

Remise du label Relations Fournisseurs et Achats Responsables : « *Ce label a du sens* »

C'est en présence de **Thomas Lesueur**, Commissaire général et délégué interministériel au développement durable que le président-directeur général de l'UGAP, **Edward Jossa** a reçu le diplôme du **label Relations Fournisseurs et Achats Responsables** ce mardi 5 juin des mains de **Pierre Pelouzet**, médiateur des entreprises. « *Un label qui a du sens compte-tenu des attentes citoyennes de plus en plus importantes en matière d'achats responsables* » précise Thomas Lesueur.



De gauche vers la droite : Isabelle Deleruelle (Dir. Générale déléguée UGAP), Pierre Pelouzet, Thomas Lesueur, Jean-Marc Peyrical, Edward Jossa, Philippe Laurent, Lionel Ferraris (Dir. Politiques publiques UGAP) et Valérie Terrisse (Dir. Générale Adj. Offre et Transformation UGAP).

Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises : « *Je suis particulièrement heureux de remettre une nouvelle fois le label Relations fournisseurs et achats responsables à l'Union des groupements d'achats publics qui entre ainsi dans un nouveau cycle de labellisation, plus exigeant, et qui intègre désormais les principes de la norme ISO 20 400 sur les achats responsables. Cette entité publique contribue depuis des années à faire évoluer les comportements et favoriser les relations équitables avec ses fournisseurs tout en créant un écosystème plus performant et durable. Cet engagement fait de l'UGAP la seule centrale d'achat labélisée sur 45 organisations reconnues à ce jour !* »

Edward Jossa précise que « *le label permet d'objectiver les choses, ce n'est pas un achèvement mais un jalon. Tous ceux qui se sont engagés dans la labellisation savent que la route est encore longue et pour notre part, nous devons poursuivre notre travail d'intégration des critères sociaux dans nos marchés, ce qui*

Responsable des relations presse UGAP - Fabienne Bernard
01 64 73 25 88 – 06 08 01 66 72 - fbernard@ugap.fr

est plus difficile. Atteindre ces objectifs nécessite beaucoup de volontarisme, et c'est pour amplifier cette action que l'UGAP a créé une équipe dédiée aux politiques publiques ».

Echange autour de la labellisation

Lors de cette soirée, un débat sur les impacts des labellisations s'est déroulé entre Philippe Laurent, maire de Sceaux, secrétaire général de l'AMF, président de Mairie 2000, et Jean-Marc Peyrical, avocat, maître de conférences des universités, président de l'APASP.

« L'avantage d'un label c'est qu'il permet de concrétiser des résultats obtenus. C'est une reconnaissance nécessaire pour progresser pour l'entreprise mais aussi pour ses collaborateurs » explique Philippe Laurent.

Pour Jean-Marc Peyrical « Les labels ont des contraintes aussi bien pour l'acheteur, que pour l'entreprise ou pour le citoyen. C'est une question d'équilibre. Il contribue à une évolution des pratiques ».

Des donneurs d'ordre et des PME témoignent

Nouer des relations équilibrées avec ses fournisseurs ? Certains donneurs d'ordre s'engagent concrètement dans une telle démarche responsable. [Témoignages en vidéo](#) d'acteurs publics et privés, mais aussi de PME.

À propos de l'UGAP

L'UGAP est un établissement public placé sous la double tutelle des ministres chargés de l'Action et des Comptes publics d'une part, et de l'Éducation nationale d'autre part. Seule centrale d'achat public généraliste nationale, l'UGAP est un acteur spécifique de l'achat public dont l'activité globale s'élève à plus de 4 milliards d'euros HT répartis en 3,5 milliards d'euros d'activité de grossiste (achat pour revente) et 520 millions d'euros d'achats réalisés en direct par les entités publiques sur les marchés de gaz et d'électricité passés par l'UGAP pour leur compte en tant qu'intermédiaire.

Ses clients sont principalement les collectivités territoriales, les administrations et les établissements publics de l'Etat, le secteur social et les établissements publics de santé.

L'UGAP, au travers des achats qu'elle réalise, constitue un outil de la mise en œuvre des politiques publiques, en matière de rationalisation de la dépense, de développement durable, de soutien aux PME, à l'emploi local et à l'innovation. Environ 53% des entreprises titulaires d'un marché sont des PME et 27% des ETI.

L'UGAP est attributaire du label "Relations Fournisseur et Achats Responsables", décerné par la Médiation des entreprises et le Conseil national des achats. La centrale d'achat est également membre associé de la French Tech.

Pour en savoir plus : www.ugap.fr